

fidinter

The logo for fidinter features the word "fidinter" in a lowercase, serif font. Below the text is a horizontal orange line that is slightly curved, resembling a stylized underline or a wave.

## Fondation Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint de l'exercice 2020

Lausanne, le 9 avril 2021

11422 Ch/BI

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

---

au Conseil de fondation de la  
Fondation Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Bibliothèque Sonore Romande pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 9 avril 2021

Fidinter SA

Giovanni Chiusano  
*Expert-comptable diplômé*  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

er Christine Blaser  
*Bachelor of Science HEC-BSc*

Annexe : Comptes annuels

### *Mandats de révision*

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne  
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTSuisse



Membre indépendant

**BILAN arrêté au 31 décembre 2020**

	2020	2019
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Caisse	35.35	322.95
PostFinance	25'627.92	26'310.70
Postfinance "petite Caisse"	402.63	639.28
Postfinance E-Epargne	287'179.68	287'179.68
Postfinance Epargne	150'781.10	150'781.10
Banque cantonale vaudoise	1'272'688.65	334'606.95
<b>Total de la trésorerie</b>	<u>1'736'715.33</u>	<u>799'840.66</u>
Débiteurs	974.75	0.00
Actifs transitoires	2'308.00	4'729.70
<b>Total de l'actif circulant</b>	<u>1'739'998.08</u>	<u>804'570.36</u>
Immobilisations corporelles	5'967.70	8'450.20
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<u>5'967.70</u>	<u>8'450.20</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<u>1'745'965.78</u>	<u>813'020.56</u>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	42'606.85	2'302.14
Passifs transitoires	27'979.95	26'105.05
<b>Engagements à court terme</b>	<u>70'586.80</u>	<u>28'407.19</u>
Fonds affectés	936'360.64	45'595.03
<b>Capital des fonds</b>	<u>936'360.64</u>	<u>45'595.03</u>
Capital de dotation	5'000.00	5'000.00
Capital libre (réserve pour activités)	734'018.34	734'018.34
<b>Capital de l'organisation</b>	<u>739'018.34</u>	<u>739'018.34</u>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<u>1'745'965.78</u>	<u>813'020.56</u>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2020	2019
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Dons de fondations et d'organisations de soutien	116'400.00	89'110.00
<b>Total Dons (affectés) - selon tableau de variation du capital</b>	<b>116'400.00</b>	<b>89'110.00</b>
SBS (redistribution des fonds de l'OFAS)	477'132.00	477'132.00
<b>Total Subventions - art. 74 LAI</b>	<b>477'132.00</b>	<b>477'132.00</b>
Canton de Fribourg	4'000.00	4'000.00
Canton de Neuchâtel	1'500.00	1'500.00
Canton du Valais	3'000.00	3'000.00
Canton du Jura	500.00	500.00
Canton de Vaud	20'500.00	20'500.00
<b>Total Subventions (libres)</b>	<b>29'500.00</b>	<b>29'500.00</b>
Dons d'EMS	100.00	300.00
Dons des entreprises	7'720.00	18'948.50
Dons de fondations et d'organisations de soutien	12'900.00	17'550.00
Dons lors de successions, deuils et autres	962'575.15	159'966.45
Dons de communes	4'400.00	4'450.00
Dons privés, spontanés	103'305.81	70'176.02
<b>Total Dons (libres)</b>	<b>1'091'000.96</b>	<b>271'390.97</b>
Ventes de catalogues	400.00	120.00
Abonnements BSR actualités	5'260.50	5'239.00
Abonnements revue Générations	660.00	660.00
Vente matériel et livres	374.50	1'448.50
Recettes diverses	0.00	100.00
Prestations fournies à des tiers	17'411.80	17'158.25
<b>Total Ventes catalogues et abonnements</b>	<b>24'106.80</b>	<b>24'725.75</b>
Autres produits	311.99	723.16
<b>Total Produits divers</b>	<b>311.99</b>	<b>723.16</b>
<b>Total Produits</b>	<b>1'738'451.75</b>	<b>892'581.88</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2020	2019
	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>		
Achats de coffrets et fourres CD	2'143.00	2'135.03
Achats de CD et autres supports	2'738.00	2'080.00
Abonnements et revues	0.00	234.95
Achats livres	14'174.25	13'400.20
Achats matériel technique	498.20	3'125.07
Achats matériel informatique	5'992.10	8'436.93
	<u>25'545.55</u>	<u>29'412.18</u>
Frais service civil	0.00	9'615.10
Prestations pour app. d'écoute	0.00	465.00
Frais imprimé bibliothèque et catalogue	0.00	803.45
Frais liés aux bénévoles	7'333.30	4'874.35
Frais formation annuelle des lecteurs bénévoles	443.00	948.40
Frais directs de production (mandat, ProLitteris, douane, transport)	8'946.40	2'997.80
	<u>16'722.70</u>	<u>19'704.10</u>
<b>Total Frais de production et bibliothèque</b>	<u>42'268.25</u>	<u>49'116.28</u>
Salaires	530'661.80	553'538.00
AVS, AI, APG et AC	34'795.40	35'172.95
Caisse de compensation familiale	14'798.00	15'302.95
Prévoyance professionnelle LPP	40'252.00	44'596.05
Assurance accidents et APG maladie	9'692.55	10'091.00
Autres charges de personnel	3'315.50	4'168.70
Prestations de travail de tiers	0.00	0.00
<b>Total Charges du personnel</b>	<u>633'515.25</u>	<u>662'869.65</u>
Loyers et charges locatives	68'618.50	70'582.80
<b>Total Frais des locaux</b>	<u>68'618.50</u>	<u>70'582.80</u>
à reporter :	<u>744'402.00</u>	<u>782'568.73</u>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2020	2019
	CHF	CHF
Report	744'402.00	782'568.73
Location et leasing (photocopieur et inst. téléphonique)	3'195.54	4'312.34
<b>Total Entretiens et réparations</b>	<b>3'195.54</b>	<b>4'312.34</b>
<b>Total Assurances</b>	<b>3'011.05</b>	<b>3'614.45</b>
<b>Total Charges d'énergie</b>	<b>15'865.10</b>	<b>13'568.70</b>
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	3'643.94	4'351.09
Cotisations et abonnements	345.00	345.00
Téléphone, fax et internet	3'577.10	3'536.15
Ports et frais postaux	21'652.80	17'647.65
Honoraires de révision	4'308.00	3'308.00
Honoraires de consulting	161.55	48.75
Frais du consortium devenu groupe	5'520.00	6'443.50
Frais divers d'administration et frais stagiaires	4'552.60	991.31
<b>Total Frais administratifs</b>	<b>43'760.99</b>	<b>36'671.45</b>
<b>Total Frais informatiques, licences, maintenance, entretien</b>	<b>16'855.70</b>	<b>10'158.85</b>
Publicité, annonces et expositions	2'479.30	240.73
Recherche de fonds	10'645.95	10'349.30
Frais de manifestations	3'418.85	25'568.17
Frais de voyage et de représentation	225.60	535.55
<b>Total Frais de publicité, Frais de représentation et Frais divers</b>	<b>16'769.70</b>	<b>36'693.75</b>
<b>Amortissements</b>	<b>2'482.50</b>	<b>2'482.50</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>846'342.58</b>	<b>890'070.77</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2020	2019
	CHF	CHF
Report Total des Produits	1'738'451.75	892'581.88
Report Total des Charges d'exploitation	846'342.58	890'070.77
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>892'109.17</b>	<b>2'511.11</b>
Intérêts bancaires et postaux	-1'343.56	-1'498.51
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>-1'343.56</b>	<b>-1'498.51</b>
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>890'765.61</b>	<b>1'012.60</b>
Variation du capital des fonds	-890'765.61	-1'012.60
Variation du capital de l'organisation	0.00	0.00
<b>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Allocation (-) / Prélèvement au capital libre	0.00	0.00

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2020	2019
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
Résultat annuel avant variation du capital de fonds	890'765.61	1'012.60
Amortissements des immobilisations corporelles	2'482.50	2'482.50
Variation des débiteurs, actifs transitoires et impôt anticipé à récupérer	1'446.95	4'536.25
Variation des créanciers et passifs transitoires	42'179.61	-8'784.69
<b>SOUS-TOTAL</b>	<u>936'874.67</u>	<u>-753.34</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	0.00	-5'580.00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<u>0.00</u>	<u>-5'580.00</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>		
Néant, la Fondation n'a aucune dette financière		
<b><u>VARIATION DES DISPONIBILITES</u></b>	<u>936'874.67</u>	<u>-6'333.34</u>
<b><u>JUSTIFICATION DES DISPONIBILITES</u></b>		
Etat des liquidités au 1er janvier	799'840.66	806'174.00
Etat des liquidités au 31 décembre	1'736'715.33	799'840.66
<b>Variation des disponibilités</b>	<u>936'874.67</u>	<u>-6'333.34</u>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2020

Capital des fonds	Etat au 1er janvier 2020	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2020
<b>Fonds affectés</b>						
Production de nouveaux livres (note 1)		116'400.00		-116'400.00		0.00
Formations des lecteurs (note 2)		0.00		0.00		0.00
Café littéraire - BSR Apéro (note 3)		0.00		0.00		0.00
Fonds de compensation art. 74 LAI (note 4)	45'595.03				890'765.61	936'360.64
<b>Total Capital des fonds</b>	<b>45'595.03</b>	<b>116'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-116'400.00</b>	<b>890'765.61</b>	<b>936'360.64</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités (note 5)	734'018.34					734'018.34
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>739'018.34</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>739'018.34</b>

## Détail des Fonds affectés reçus en 2020

Donateurs	Montant
<b>Note 1 : Productions de nouveaux livres</b>	<b>116'400.00</b>
Fondation Emouna	20'000.00
Fondation Juchum	10'000.00
Fondation Jacqueline de Cérenville	25'000.00
Fondation Coromandel	50'000.00
UNI Fribourg - Service formation continue	8'900.00
Fondation Marinette et Rodolphe Barbey	2'500.00
<b>Note 2 : Formation des lecteurs 2020</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 3 : Café littéraire - BSR Apéro</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 4 : Fonds de compensation art. 74 LAI</b>	<b>936'360.64</b>
Attribution résultat sur subvention OFAS 2015	127'653.95
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2016	-9'599.85
Attribution résultat sur subvention OFAS 2017	11'807.75
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2018	-85'279.42
Attribution résultat sur subvention OFAS 2019	1'012.60
Attribution résultat sur subvention OFAS 2020	890'765.61
<b>Note 5 : Réserve pour activités</b>	<b>734'018.34</b>
Réserve pour activités au 31.12.2020	734'018.34
L'attribution du résultat de l'exercice 2020 au fonds de compensation est faite en 2020.	

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2019

<b>Capital des fonds</b>	Etat au 1er janvier 2019	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2019
<b>Fonds affectés</b>						
Production de nouveaux livres (note 1)		71'000.00		-71'000.00		0.00
Formations des lecteurs (note 2)		10'000.00		-10'000.00		0.00
Café littéraire - BSR Apéro (note 3)		1'000.00		-1'000.00		0.00
Accessibilité à notre site internet		8'110.00		-8'110.00		
Fonds de compensation art. 74 LAI (note 4)	44'582.43				1'012.60	45'595.03
<b>Total Capital des fonds</b>	<b>44'582.43</b>	<b>90'110.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-90'110.00</b>	<b>1'012.60</b>	<b>45'595.03</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités (note 5)	734'018.34					734'018.34
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>739'018.34</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>739'018.34</b>

<b>Donateurs</b>	<b>Montant</b>
<b>Note 1 : Productions de nouveaux livres</b>	<b>71'000.00</b>
BCV	5'000.00
Fondation Emouna	5'000.00
Retraites Populaires	500.00
Fondation Coromandel	40'000.00
Fondation Esther-Locher-Gurtner	20'000.00
Mipronet Services Sàrl	500.00
<b>Note 2 : Formation des lecteurs 2019</b>	<b>10'000.00</b>
Fondation Inverni-Desarzens	10'000.00
<b>Note 3 : Café littéraire - BSR Apéro</b>	<b>1'000.00</b>
Migros, Pour-cent culturel, Lausanne	1'000.00
<b>Note 3 bis : Accessibilité à notre site internet</b>	<b>8'110.00</b>
Fondation Inverni-Desarzens	8'110.00
<b>Note 4 : Fonds de compensation art. 74 LAI</b>	<b>45'595.03</b>
Attribution résultat sur subvention OFAS 2015	127'653.95
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2016	-9'599.85
Attribution résultat sur subvention OFAS 2017	11'807.75
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2018	-85'279.42
Attribution résultat sur subvention OFAS 2019	1'012.60
<b>Note 5 : Réserve pour activités</b>	<b>734'018.34</b>
Réserve pour activités au 31.12.2019	734'018.34
L'attribution du résultat de l'exercice 2019 au fonds de compensation est faite en 2019.	

## ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2020

**Informations et explications générales**Forme juridique et but de la fondation

Inscrite au Registre du Commerce, la "Fondation bibliothèque sonore romande" est régie par les articles 80 et ss du CCS. Son but, d'utilité publique, est de mettre gratuitement des livres enregistrés par des lecteurs bénévoles, à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés.

Fondements déterminants

La Fondation a été créée le 26 octobre 1976 et les statuts en vigueur ont été approuvés lors de la séance du Conseil de fondation du 23 avril 1999. Elle est certifiée Zewo depuis 1994.

Inscription au Registre du Commerce de Moudon le 18 avril 2001.

Membres du Conseil de fondation au 31 décembre 2020 :

	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
Monsieur Bouchat Théophile	Président	Collective à deux
Monsieur Richoz Hervé (collaborateur FSA)	Vice-Président	Collective à deux
Monsieur Barrillier Alain	Membre	Collective à deux
Monsieur Milliet Pierre	Membre	Collective à deux
Monsieur de Rham Yvan (démission au 31.12.2020)	Membre	-
Monsieur Richard Robin	Membre	-
Madame Collaud Carole	Membre	-
Monsieur Haldy Philippe	Membre	-

Les inscriptions au registre du commerce vont être mises à jour.

Non membre ayant la signature

Madame Albanese Isabelle	Directrice	Collective à deux
--------------------------	------------	-------------------

Organe de contrôle et autorité de surveillance

Organe de contrôle : Fidinter SA, Lausanne

Autorité de surveillance : Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale

Fiscalité

La décision initiale d'exonération des impôts fédéral, cantonal et communal sur les successions et donations a été confirmée par l'office d'impôt des personnes morales le 4 décembre 2006.

Base de présentation

Les comptes de la Fondation sont présentés conformément aux exigences de la loi suisse; ils respectent également les Swiss GAAP RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21.

La présentation des dons affectés fait l'objet d'une rubrique distincte du compte d'exploitation à compter de l'exercice 2015.

**FONDATION BIBLIOTHÈQUE SONORE ROMANDE, LAUSANNE**

**ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Principes d'évaluation - Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises pour un montant supérieur à CHF 3'000 sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont de 5 ans pour le matériel informatique, de 8 ans pour les machines et appareils et de 10 ans pour le mobilier de bureau.

Les immobilisations acquises pour un montant inférieur à CHF 3'000 sont comptabilisées en charges.

Reconnaissance revenus - Subventions / Dons / Successions et legs

Les subventions, les dons, les successions et legs sont reconnus comme produits dans le compte d'exploitation dès lors qu'ils sont définitivement acquis par la Fondation.

Informations relatives à l'efficacité

A la demande de l'Ofas, tous les 4 ans, une enquête de satisfaction doit être réalisée auprès de nos bénéficiaires par un organisme externe. La dernière, SATIS V, a eu lieu en 2020; les résultats nous parviendront prochainement.

SATIS IV a eu lieu en 2016. Les personnes interrogées ont donné la note 3,9/4 à la perception de la BSR.

Gestion et placement de la fortune

La gestion de la fortune fait partie des tâches du Conseil de fondation.

Informations relatives aux rémunérations

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés.

La gestion de la Fondation a été confiée à Mme Isabelle Albanese contre rémunération\*.

Informations relatives aux frais administratifs et de recherches de fonds

Les charges de personnel administratif et de recherche de fonds calculées sur la base des heures effectives attribuées à ces activités sont comprises dans les charges du personnel pour les montants suivants :

	2020	2019
Charges de personnel administratif	155'137	144'536
Charges de personnel de recherche de fonds	12'488	6'851

Informations relatives aux charges totales calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo

	2020	2019
Charges d'obtention de financements (collecte fonds, publicité)	33'293.57	23'182.40
Autres charges administratives	206'013.71	211'604.59
Charges de projets et de prestations (production, enregistrements, envoi CD aux auditeurs)	608'378.86	656'782.29

Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 250 pour les exercices 2020 et 2019.

Engagements non portés au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés au fonds de compensation art. 74 LAI.

<u>Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle</u>	2020	2019
Montant total	17'774.90	0

<u>Montants résiduels des engagements de crédit-bail</u>	2020	2019
Bail à loyer - échéance au 31.12.2025	275'280	55'056

Travail effectué par les bénévoles

Le travail réalisé par les bénévoles pour l'enregistrement des livres sonores représente l'équivalent de 18'450 heures pour l'année 2020. (2019 : 20'835 heures).

#### Litiges

Il n'y a pas de litiges en cours

#### Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par le Conseil de fondation, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2020 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

**Tableau des immobilisations corporelles**

CHF

**Machines et appareils (technique)**

	2020	2019
<b>Valeurs comptables nettes au début de l'exercice</b>	<b>8'450</b>	<b>5'353</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
Situation au début de l'exercice	35'037	29'457
Entrées	-	5'580
Sorties	-	-
Situation à la fin de l'exercice	35'037	35'037
<b>Amortissements cumulés</b>		
Situation au début de l'exercice	26'587	24'104
Amortissement annuel	2'483	2'483
Sorties	-	-
Situation à la fin de l'exercice	29'070	26'587
<b>Valeurs comptables nettes à la fin de l'exercice</b>	<b>5'967</b>	<b>8'450</b>

## Rapport de performance 2020

---

### Formation et activité

La Fondation Bibliothèque Sonore Romande a été créée en 1976. Elle est inscrite au Registre du Commerce sous "Fondation Bibliothèque sonore romande" et est régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse.

La mission de la Fondation Bibliothèque sonore romande est de mettre gratuitement des livres audios enregistrés par des lecteurs bénévoles, à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés. La BSR est une fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, certifiée Zewo.

La Fondation est administrée par un Conseil formé d'au moins cinq personnes. Le Conseil de fondation procède lui-même à la nomination de ses membres dont le mandat se renouvelle tous les trois ans. Le Conseil doit comprendre un nombre équitable d'auditeurs. A chaque renouvellement de mandat, le Conseil de fondation désigne son Président, son Vice-président ainsi que les personnes mandatées. Le Conseil de fondation fixe le mode de signatures. Entre autres tâches, le Conseil de fondation établit le budget, approuve les comptes et le rapport annuel ainsi que l'évaluation des risques. Il se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent, mais une fois par année au moins. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est dressé un procès-verbal des décisions du Conseil de fondation signé par le Président et par l'auteur du compte-rendu. Le Conseil de fondation représente la fondation à l'égard des tiers. Les membres du Conseil de fondation travaillent à titre bénévole.

Le Conseil de fondation désigne un Bureau de trois à cinq membres qui expédient les affaires courantes. Le Président et le Vice-président font partie du Bureau. Le Directeur participe aux séances avec voix consultative. Les compétences du Bureau sont définies par un règlement annexe.

La fortune de la fondation répond seule des obligations de celle-ci.

La fondation prend fin si son but cesse d'être réalisable et dans les autres cas prévus par la loi. En cas de dissolution, l'actif éventuel restant sera remis à une institution suisse et exonérée des impôts (poursuivant un but analogue). Le Conseil de fondation, avec l'accord de l'autorité de surveillance, décidera de l'affectation du patrimoine existant qui devra être consacré à un but similaire à celui de la fondation.

Le contrat signé entre la SBS et la BSR pour la période 2020-2023 fixe à 8'226 le nombre d'heures productives à effectuer par année pour que la BSR perçoive le montant de CHF 477'132.- provenant de la subvention OFAS. Ce contrat est reconduit jusqu'au 31 décembre 2023. Une réduction de ce montant peut advenir si le nombre d'heures productives n'est pas atteint. En 2020, les collaborateurs de la BSR et les bénévoles professionnels ont effectué 9'317 heures productives.

En 2018 l'Ofas a introduit l'exigence de la création d'un fonds affecté pour la période contractuelle 2015-2018. Ce fonds est constitué par les résultats positifs ou négatifs des exercices ayant trait à la période contractuelle et issus de la comptabilité analytique d'exploitation art. 74 LAI. Il est reconduit pour le nouveau contrat 2020-2023.

### Quelques ratios en rapport avec la performance de la Fondation

Les ratios suivants renseignent sur quelques aspects financiers de l'activité de la Fondation :

	2017	2018	2019	2020
Évolution des produits par rapport à l'année précédente	3.22%	-10.64%	8.65%	94.77%
Part des subventions au total des produits	62.71%	70.18%	56.76%	29.14%
Disponibilité financière[i]	82.87%	81.65%	83.03%	87.32%
Cost / Income ratio	98.54%	110.17%	99.71%	48.68%

---

[i] Total du capital de l'organisation comparé à l'ensemble des coûts annuels.